

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION

**Bureau des Installations Classées
et de la Réglementation de l'Environnement
62020 ARRAS CEDEX**

Arras, le 22 mars 1993

REF. à rappeler : REG-ICE -CT/FT
Tél : 21.55.22.62 - Poste 22.13

Affaire suivie par : **Mme TRUFFIER -**

Monsieur,

Vous m'avez fait connaître que vous exploitez un élevage de vaches repris sous la rubrique 58-1°-b de la nomenclature sur les Installations Classées sur le territoire de la commune de **PAS-EN-ARTOIS** (effectif déclaré : **95 vaches laitières**)

En application des articles 35 et 36 du décret n°77-1133 du 21 septembre 1977 pris en application de la loi n°76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées, je prends acte de votre déclaration.

Vous voudrez bien trouver ci-joint, un exemplaire de l'arrêté préfectoral du 9 juillet 1992 relatif aux modalités d'application de l'arrêté-type 58-1°-b ou c.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

POUR LE PREFET,
L'ATTACHE DELEGUE,

Monsieur Didier GRANDHOMME
21, rue Basse Boulogne
62760 PAS-EN-ARTOIS

signé : Claudie COLLOT.

Copie destinée à :

- M. le Maire de **PAS-EN-ARTOIS**
- M. le Sous-Prefet de ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXX~~
- M. l'Inspecteur des Installations Classées
(S/C de M. le Directeur départemental de l'Agriculture
et de la Forêt à ARRAS)
- Dossier

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION

**Bureau des Installations Classées
et de la Réglementation de l'Environnement
62020 ARRAS CEDEX**

Arras, le 11 août 1992

REF. à rappeler : REG-ICE CT/BT
Tél : 21.55.22.62 - Poste 22.23

Affaire suivie par : Mme TRUFFIER

Messieurs,

Vous m'avez fait connaître que vous exploitez un élevage de vaches repris sous la rubrique 58-1°-b de la nomenclature sur les installations classées sur le territoire de la commune de SOUASTRE (effectif déclaré : 60)

En application des articles 35 et 36 du décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 pris en application de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées, je prends acte de votre déclaration.

Vous voudrez bien trouver ci-joint, un exemplaire de l'arrêté préfectoral du 9 juillet 1992 relatif aux modalités d'application de l'arrêté type 58-1° b.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

ARRIVÉE D.D.A.F.	
17 AOUT 92	008324 LE
PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	

POUR LE PREFET
CHEF DE BUREAU DELEGUE

Philippe DUBOIS

Messieurs ROUCOU Père et Fils
GAEC SAINT VAAST
15, rue de Bayencourt

62111 - SOUASTRE

Copie destinée à :

- M. le Maire de SOUASTRE
- M. l'Inspecteur des Installations Classées
(S/C de M. le Directeur départemental de l'Agriculture et de la Forêt)
- Dossier